

## LE PARCOURS

- D**- Départ place des anciens combattants,  
1-traverser le parking face à la mairie,  
2-à droite, rue du Gal Leclerc,  
3-à droite, rue Roger Poullain,  
4-à gauche, sente Bonvallet,  
5-rue Bonvallet,  
6-à gauche, rue de la Croisette,  
7-à gauche, chemin de Paris,  
8-à droite, sente du Gosnay,  
9-rue l'Abbé Théroüde,  
10-à droite, sente des Morats, puis à droite rue de Marzelles sur 70m puis tourner à gauche,  
11-sente des Bulles,  
12-à gauche, rue Bouquet,  
13-à l'intersection, à droite, sente de la Ferrière,  
14-à droite, rue de la Forêt puis rue du Château,  
15-à gauche, sentier du clos Saint-Louis, traverser le clos Saint-Louis pour rejoindre la fin de la sente,  
16-à gauche, sente de la Guerguière,  
17-continuer en face sente de la Guerguière,  
18- à droite, longer la route sur quelques mètres, puis à droite chemin des Carrières,  
19-à gauche, sente Guian,  
20-à droite, rue du Canet,  
21-à gauche, rue de Hautville,  
22-continuer en face rue du Gavouet,  
23-Rampe de l'église et arrivée place des anciens combattants



Jeter des déchets dans la nature n'est pas sans conséquence. Leur dégradation naturelle peut s'avérer extrêmement longue. Ces déchets peuvent libérer dans le sol et l'eau des molécules dangereuses pour l'homme et la nature. Un mégot, dont la durée de vie peut atteindre 5 ans, jeté dans un des ruisseaux de notre commune, entraîne la pollution de 500 litres d'eau issus de nos sources.

Ne nous écartons pas des chemins.  
Respectons les propriétés privées.  
Découvrons la faune et la flore afin de mieux la protéger.  
Partageons les chemins et respectons les autres utilisateurs.  
Soyons prudent en période de chasse.  
Tenons nos chiens en laisse.  
Ne laissons aucune trace de notre passage et emportons nos déchets.

# CIRCUIT DES SOURCES

## B LA CRESSONNIÈRE

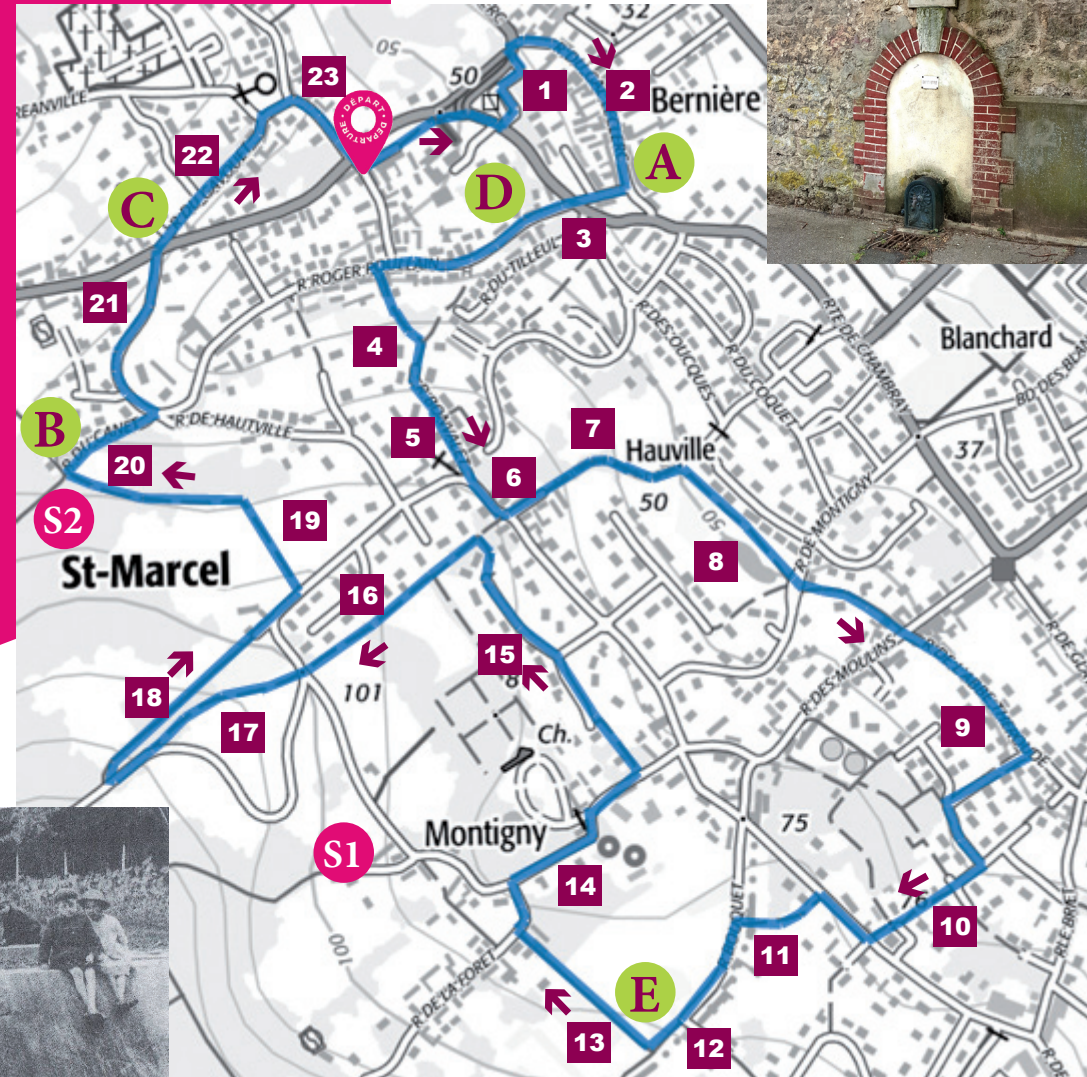
La cressonnière fait partie de tous ces aménagements que les habitants ont construits pour tirer parti du passage de l'eau. Alfred Allais construisit sept bassins traversés par le ruisseau permettant la culture du cresson.

Mme Allais se chargeait de la vente de la récolte sur le marché de Vernon. Trois générations se sont succédées à la tête de l'exploitation de la cressonnière. Finalement, elle cessa d'être exploitée en 1975.



## A FONTAINE SAINTE DÉSIRÉE

Elle fut construite en 1861 aux frais de François Martin Boissay, alors maire de Saint-Marcel, en reconnaissance de la concession de l'eau faite à la commune par Eugène Bréauté. Cette source débite 50 m<sup>3</sup> par jour.



## C LES LAVOIRS

Six lavoirs existaient à Saint-Marcel, sente du Violet, sous les tilleuls derrière la mairie, rue du Général Leclerc, rue du Gavouet, rue de la croix Baudot et rue du Château. Le Lavoir du Gavouet était alimenté par deux sources, le Gavouet et Sainte Estelle, surnommée la « Pissotte » tant son débit était faible. Elles se situent de chaque côté de la route. Ces sources alimentaient le lavoir mais servaient également d'eau potable pour les habitants du quartier. Dans les années 80 les sources ont été captées et le lavoir comblé.



## D LES MURS

Vous longerez des murs avec des soubassements en pierre et la partie supérieure en terre ou des murs totalement en pierre. À l'époque de leur construction, on utilisait les matériaux que l'on trouvait à proximité. La terre argileuse et la pierre calcaire de la vallée de la Seine convenaient parfaitement à leur construction. Si vous êtes attentifs, vous pourrez trouver des pierres incrustées de fossiles. Amusez-vous à les découvrir !



## E LES ARBRES FRUITIERS

Les terrains de Saint-Marcel sont connus pour avoir permis la culture de la vigne et des cerisiers. Ils sont toujours propices à la croissance d'arbres fruitiers qui poussent de manière sauvage, à vous de les repérer. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les fruits étaient vendus à la criée dans des conditions fixées par la Municipalité.

## HISTOIRE DES SOURCES

Les coteaux de Saint-Marcel sont constitués de différentes couches accumulées au cours des différentes ères. À la base de la couche éocène (56 à 34 millions d'années) se trouvent des argiles imperméables alternant avec des sables. L'imperméabilité de cette couche, affleurant le sol à de nombreux endroits, explique la présence des nombreuses sources qui donneront naissance aux cours d'eau que vous croiserez au cours de la promenade. Le ruisseau de Saint-Marcel prend sa source dans les terrains surplombant la rue du Canet (S1). Au cours de sa descente, il collecte d'autres petits ruisseaux. Il longe la rue Roger Poulain, traverse la rue du Général Leclerc, puis le Clos Blanchard et rejoint le ruisseau de Montigny route de Chambray. Le ruisseau de Montigny démarre sa course vers la vallée au-dessus de la rue du Château (S2), traverse le parc du château de Montigny, longe la rue des Moulins, puis la route de Chambray où il finira par s'associer au ruisseau de Montigny. Ils poursuivent leurs cours réunis vers la Seine. En allant vers Saint-Just, les sources de Saint-Martin et du Rouy arrosent un assez grand nombre de propriétés et se perdent sur le territoire.

Ces cours d'eau permettront l'implantation de moulins, cinq à Saint-Marcel, qui participeront au développement économique de la commune. Des lavoirs y seront construits ; ils attirent alors les ménagères du plateau de Madrie qui ne disposent pas de sources.

L'eau utilisée pour l'usage domestique pouvait aussi provoquer des inquiétudes. En 1883 et quelques années plus tard, le maire de l'époque, Gustave Pichou, suspectait l'eau des ruisseaux de provoquer une épidémie de typhoïde. Il avait envoyé au laboratoire municipal de Paris des échantillons pour faire analyser l'eau.



Mairie de Saint-Marcel (27950)  
55 route de Chambray  
02.32.64.32.50  
mairie@marcel27.fr

Encore plus d'infos sur  
[www.saint-marcel27.fr](http://www.saint-marcel27.fr)  
Suivez-nous sur Facebook  
(«Mairie Saint Marcel 27»)

Ne pas jeter sur la voie publique

## À LA DÉCOUVERTE DE SAINT-MARCEL ET SES ENVIRONS



CIRCUIT 

# DES SOURCES

RANDONNÉE PÉDESTRE  
**Départ : Place des Anciens Combattants**  
6 km - 2 heures environ  
Dénivelé 179 m - **Balisage bleu**  
Circuit familial